

SARL au capital de 455 000 euros
Siret : 38444883300051
Parc du Grand Troyes
5 Rue Robert Schuman
10300 Sainte Savine
Tél. : 03.25.82.85.09
Fax : 03.25.82.85.10
TVA intracommunautaire : FR21 384 448 833

FACTURE	
Numéro	Date
346660	01/07/2024

Devises : Euros €

POUR VOIR CLAIR
RUE SENECHAL

46100 CARDAILLAC

Tel : 06.18.34.18.78 Fax :

N°Siret : 90140588600010

N° TVA Intra :

Adresse de livraison :

Client
40733

Commande
V/Réf. : VH / Abt Logiciel Meo Juillet 2024

POUR VOIR CLAIR
RUE SENECHAL

46100 CARDAILLAC

Qté	Désignation du produit	P.U. Brut		P.U. net	Mt Net HT
1	Affaire n°AABO0002747 00 ABONNEMENT MYEASYOPTIC - 1 UTIL - Abonnement mensuel à MyEasyOptic permettant d'accéder aux fonctionnalités de base (Fiches Optique & Lentille jusqu'à 10000 enregistrements, Stock enregistrements illimités sous conditions, Gestion de Caisse, Calcul & Suivi Tiers Payant + Module Caisse LDF) Télétransmission b2 illimitée + Scan illimités + Hotline téléphonique et mails inclus+Assistance "Matériel" incluse (diagnostic) - 1 connexion simultanée Prélèvement Mensuel. Engagement d'un an minimum. Ne sont pas inclus : Les crédits SMS, les crédits PEC, les services Cresanté et/ou Cresanté Cash, l'accès au portail Multi-magasins, l'extension du nombre de fiches visites, la récupération des données de votre ancien logiciel. Dans un souci d'optimisation du stockage et de traitement, une purge automatique de vos articles avec une quantité en stock nulle et sans mouvement (entrées ou sorties) depuis au moins 3 ans sera effectuée chaque année. Si vous ne souhaitez pas purger vos données votre commercial vous proposera une solution de stockage supplémentaire pour vos fiches stock	65,00		65,00	65,00
1	ABONNEMENT LIAISON ZEROSIX : abonnement mensuel, contrat un an minimum ATTENTION : ce module sera fonctionnel uniquement si vous êtes déjà abonnés au module MARKETING ZEROSIX (24€ minimum)	10,00		10,00	10,00



La facturation des abonnements MyEasyOptic et services associées est prélevée chaque début de mois par nos services sur la base du Sepa que vous nous avez signé.Seuls les achats de jetons effectués par vos soins sont réglés par virement ou CB.

Pas d'escompte. Tout incident de paiement est passible de pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal en France, avec un montant d'indemnité forfaitaire minimum de 40 euros.

Base H.T. en € (soumise à TVA)	75,00
Base H.T. en € (non soumise à TVA)	
T.V.A en € France soumis	15,00
TOTAL TTC en €	90,00
Acompte en €	0,00
NET A PAYER en €	90,00